



Projet 5: Exemplarité de la commune dans la conception et l'exploitation de ses bâtiments et encouragement des propriétaires privés	
	
Soutien externe et engagement	Mandat : oui Participation population : non
Années concernées	2023-2026
Lien à d'autres stratégies/règlements/actions de la commune	-
Bases légales	LVLEne

Participation à l'Agenda de développement durable 2030	
Lien au plan climat vaudois	

Lien aux objectifs 2030 du PECC
<ul style="list-style-type: none">• Vulgariser la durabilité et favoriser les bonnes pratiques• Favoriser la diminution de la consommation et la transition énergétique
Objectifs spécifiques du projet
<ul style="list-style-type: none">• Fixer des standards énergétiques élevés pour les bâtiments communaux neufs et les rénovations (Minergie-P)• Evaluer la qualité énergétique des bâtiments communaux neufs et les rénovations et élaborer un plan d'assainissement pour les bâtiments les plus problématiques• Réduire la consommation d'énergie des bâtiments communaux en identifiant les éventuels dysfonctionnements et par des mesures pouvant rapidement être mises en place.• Encourager les propriétaires privés à aller au -delà du minimum légal pour l'isolation thermique de leur bâtiment et la part d'énergie renouvelable.